



**PRÉFÈTE
DE LA CREUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°23-2022-159

PUBLIÉ LE 15 NOVEMBRE 2022

Sommaire

Préfecture de la Creuse /

23-2022-10-27-00011 - Arrêté portant composition du bureau de vote concernant l'élection du comité social d'administration spécial des services déconcentrés de la police nationale de la Creuse (2 pages)

Page 3

Préfecture de la Creuse

23-2022-10-27-00011

Arrêté portant composition du bureau de vote
concernant l'élection du comité social
d'administration spécial des services
déconcentrés de la police nationale de la Creuse

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°
PORTANT COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE CONCERNANT L'ELECTION COMITE
SOCIAL D ADMINISTRATION SPECIAL DES SERVICES DECONCENTRES DE LA POLICE
NATIONALE DE LA CREUSE (23)

La préfète de la Creuse
Chevalier de l'ordre national du mérite

VU le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;

VU le décret n°202-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

VU l'arrêté IOMA2228011A du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : Le bureau de vote électronique pour l'élection des représentants du personnel au sein du **CSA SPECIAL DES SERVICES DECONCENTRES DE LA POLICE NATIONALE** de la Creuse se compose comme suit :

	Prénom	Nom	N°téléphone professionnel
Président	Xavière	DESROZIER-VERDU	06 85 56 90 18
Vice-Président	Nicolas	FONTANIEU	06 74 60 26 38
Secrétaire	Sandrine	TILLEUL	05 55 41 27 09
Secrétaire suppléant	Marie	CROUTEIX	05 55 41 27 13

Il est rajouté à cette liste de membres nommés par l'autorité administrative, un délégué de chaque liste en présence :

Organisation	Prénom	Nom
FPIP	Alain	FOUCHER
CFDT INTERCO - ALTERNATIVE POLICE - SCSI - SMI	François	CHARPIN
CGT INTERIEUR	Kariné	TARTAS
ALLIANCE POLICE NATIONALE - UNSA POLICE - SNIPAT - SYNERGIE OFFICIERS - UATS - SCPN - SNPPS - SICP - UDO - SPPN - UNSA FASMI	David	FERNANDES
PRO POLICE	Franck	JIMENEZ
UNITE SGP POLICE-FO	Stéphane	RIGAUD

ARTICLE 2: Il se réunit autant que nécessaire, et a minima pour procéder aux opérations de préscllement des urnes et de proclamation des résultats à la DDSP23, 1^{er} étage.

ARTICLE 3: En cas d'empêchement du président du bureau de vote, la signature des actes relatifs à l'accomplissement des opérations électorales est déléguée au vice-président du bureau de vote.

Guéret, le 27 octobre 2022

La Préfète

